

Charte de travail

Charte de travail

Nom d'équipe : Les Solstices

Nos valeurs :

- Respect d'autrui : bienveillance et écoute de chacun sont les piliers d'un travail organisé.
- Valoriser l'effort : pour atteindre nos objectifs, et toujours améliorer nos processus et produits afin d'atteindre l'excellence.
- Respect de l'environnement : nous faisons preuve de transparence et priorisons une production durable.
- Incitation au sport et transmission de nos valeurs
- Satisfaction client : proximité et intégrité sont des valeurs importantes pour créer un lien de confiance avec nos utilisateurs.

Les modes de fonctionnement/organisation :

- Répartition des tâches en plusieurs équipes afin de maximiser la productivité afin de donner de l'importance à chacun dans l'entreprise.
- Réunion de brainstorming, où chacun apporte ses idées.

Les droits de chaque participant :

- Nous apportons et discutons sur toutes les idées proposées afin que tout le monde participe au projet.
- Chaque avis est traité de manière égale
- Chaque membre est protégé, que ce soit physiquement ou moralement

Les devoirs de chaque participant :

- Respect des règles de discipline et directives de l'employeur
- Devoir de correction et obligation de réserve
- Obligation de non-concurrence
- Obligation de loyauté
- Obligation de discrétion, confidentialité, secret professionnel

La performance :

Nous avons bien réalisé notre projet tout d'abord si lors de la réalisation de notre semelle tous nos objectifs sont complétés, si son fonctionnement est réalisable.
Si chacun a apporté sa part de travail durant le projet.